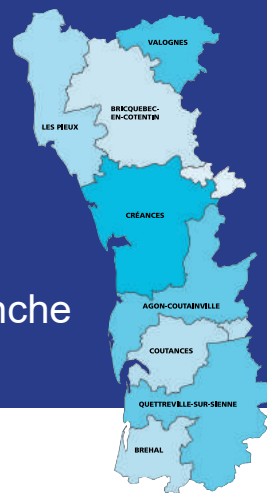




# Lettre d'information de Stéphane TRAVERT

ancien Ministre  
Député de la 3<sup>ème</sup> circonscription de la Manche



n°14 - Novembre 2023

## EDITO

Notre beau département vient d'être touché par une tempête qui nous rappelle, par leur intensité, celles que nous avons vécues en 1999 et plus loin en 1987.

Mes pensées vont vers celles et ceux qui ont été durement touchés et dont les habitations ont subi des dégâts importants. Je pense aussi aux agriculteurs et aux ostréiculteurs qui, eux aussi, sont durement frappés.

Je veux saluer l'immense élan de générosité et de solidarité qui s'est levé sur tout le centre Manche et le Cotentin, pour porter secours et assistance aux personnes les plus vulnérables qui, privés d'eau, d'électricité, de réseau téléphonique, devaient effectuer de nombreuses démarches après avoir vécu l'enfer derrière les volets fermés de leur maison.

Je veux témoigner de l'engagement des services de l'Etat, des sapeurs-pompiers, d'ENEDIS, des élus des collectivités locales et départementales, qui, sans relâche et parfois dans des conditions difficiles, ont essayé de répondre aux questions des habitants et d'effectuer les premières réparations d'urgence. Il nous faut maintenant panser les plaies de cet évènement climatique. Je me tiens à vos côtés pour défendre les intérêts du territoire et faire en sorte que les dédommagements et réparations puissent se faire dans les meilleurs délais.

Stéphane TRAVERT

## A l'Assemblée nationale

### RÉINDUSTRIALISER... ... et décarboner

Le Projet de Loi « Industrie verte » a été définitivement adopté par les deux chambres et la loi promulguée le 23 octobre. Celle-ci veut faire coup double : réindustrialiser et décarboner. Côté réindustrialisation, l'enjeu de taille réside dans la réduction des délais d'implantation d'usines, de 17 à 9 mois. En outre, des projets dits « d'intérêt national majeur », pourront faire l'objet de procédures simplifiées, toujours avec l'accord des élus. Côté décarbonation, 40 % des investissements productifs dans les industries vertes pourront être couverts. Un des nouveaux outils réside dans un « Plan d'épargne avenir climat » proposé aux particuliers, pour mobiliser une épargne de long terme au service de la transition.

**41 millions : C'est l'objectif  
de baisse, en tonnes,  
d'équivalent CO2  
d'ici à 2030.**

### DÉCONJUGALISATION

#### Une avancée sociale

La déconjugalisation de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), décidée par une loi de juillet 2022, vient d'entrer en vigueur. Avant, tous les revenus du foyer étaient pris en compte dans le calcul de l'AAH. Ce qui avait une incidence sur les ressources de nombreux bénéficiaires en couple qui voyaient leur allocation

réduite, voire supprimée, si les revenus de leur conjoint ou conjointe dépassaient un certain plafond. Maintenant, le montant de l'AAH est calculé seulement en fonction des revenus du bénéficiaire. Pour les 120 000 bénéficiaires de l'AAH en couple, c'est 350 € de gain mensuel moyen et la garantie d'une indépendance financière. Une avancée sociale majeure, réclamée de longue date par les associations.

**“ Un changement dicté par  
un principe d'autonomie,  
mais aussi de dignité et de  
citoyenneté. ”**

### NUMÉRIQUE

#### Mieux protéger

Sécuriser et réguler l'espace numérique, tel est l'objectif d'un texte adopté dans l'hémicycle le 17 octobre. La règle : ce qui est interdit dans le monde réel, l'est également dans le monde virtuel. Après les avancées obtenues par la France à l'échelle de l'Union européenne, nous adoptons de nouvelles règles à l'échelle nationale : protéger nos enfants de la pornographie ; poursuivre la lutte contre le cyberharcèlement ; protéger nos concitoyens des sites malveillants et des arnaques en ligne ; soutenir les collectivités dans la régulation des meublés de tourisme ; proposer des peines de bannissement des réseaux sociaux pour les appels à la violence non suivis d'effets ; mieux réguler les nouveaux types de jeu en ligne.

### TEMPÊTE

#### Un département résilient



La tempête Ciaran a durement frappé notre territoire le 2 novembre. Arbres au sol, toitures endommagées, réseau électrique coupé... fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer dans la Manche. Instantanément, sur le département, plus de 1 200 pompiers ont été mobilisés (dont plusieurs

dizaines de départements extérieurs), ainsi que 300 gendarmes. Quatre jours après cette tempête, près de 4 000 demandes d'interventions étaient enregistrées et 88 % réalisées, plus de 80 000 foyers avaient retrouvé l'électricité, grâce à 400 agents d'Enedis et 353 des 362 établissements scolaires de la Manche ont pu rouvrir. Jeudi 9 novembre, j'ai passé ma matinée au chevet de deux entreprises de Créances et Blainville-sur-Mer, dont la toiture a été éventrée. L'après-midi, j'ai accompagné le Préfet et les élus dont mon collègue Bertrand Sorre dans des exploitations agricoles du centre-Manche touchées aussi par ce coup de vent destructeur (notre photo).

### AIDER LES AIDANTS

#### Une pause douceur à Grosville

Accueillir les aidés pour soulager les aidants, voilà le but de cette nouvelle association joliment baptisée « La douceur de vivre ». Depuis le 2 novembre, Céline Kidney et Sophie Trecant, deux professionnelles médicales, prennent soin de personnes en perte d'autonomie, afin de redonner un souffle à leur(s) aidant(s) le temps d'une demi-journée du lundi au vendredi. L'accueil se fait dans un lieu chaleureux appartenant à la commune de Grosville et ouvert sur un jardin. Il a été pensé pour être un lieu de vie, de passage, de rencontre et d'accompagnement. L'espace est non médicalisé, doté d'espaces de relaxation, jeux, cuisine, bricolage et jardinage et peut accueillir 8 personnes. Renseignements par tél. 06 63 93 79 90 / 06 72 59 38 11 ou par mail : ladouceurdevivre50@gmail.com.

**" On estime aujourd'hui en France à plus de 9 millions le nombre de proches aidants. 56 % d'entre eux sont des femmes. "**

### INAUGURATIONS

#### Huit en un mois

De la fin septembre à la fin octobre, j'ai pris part ou j'étais représenté à huit inaugurations, de Valognes à Gavray : le Parc naturel du Jargon des oies à Pirou Pont le 29 septembre, l'opération de continuité du cheminement littoral au bord du havre de Surville le 10 octobre, l'école Claires-Fontaines de Coutances le 12 octobre (notre photo), la carrosserie Renault à Coutances le 13 octobre, la foire Saint-Luc de Gavray le 14 octobre, le nouveau Service de gestion comptable de Valognes dans le cadre du Nouveau Réseau de Proximité de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Manche le 19 octobre, l'enseigne Mac Donald's de La Haye le 23 octobre et la microstation essence de Saint-Germain-sur-Ay le 24 octobre.



### Impôts

Dans le Projet de Loi de Finances en cours de discussion, le barème de l'impôt sur le revenu sera à nouveau indexé sur l'inflation et ainsi revalorisé de 4,8 %. A revenus stables en euros constants, l'impôt sur le revenu demeurera donc stable. Ne pas indexer ce barème rendrait imposables 320 000 nouveaux foyers alors que leur revenu n'a pas progressé en euros constants. Nous protégeons les Français qui travaillent.

### Transport maritime

Mi-octobre, j'ai cosigné un courrier du Conseil départemental de la Manche au sujet des décrets d'application de l'utile loi pour lutter contre le dumping social dans le transport maritime, qui aurait pu avoir de fâcheuses conséquences sur une compagnie de transport de passagers effectuant des liaisons vers les îles anglo-normandes. La réponse du Gouvernement n'a pas tardé : un délai de 18 mois pour s'adapter.

### Conserverie

Le Gouvernement a débloqué une somme de près de 131 900 euros pour la création d'une conserverie de légumes et de fruits. Elle viendra compléter l'activité de la Légumerie Conserverie Solidaire créée à Coutances il y a deux ans.

### Chapeau !

Le Team Bricquebec Cotentin a décroché le titre de champion de France DN2 de cyclisme. Une belle performance saluée lors d'une réception en mairie le 27 octobre.

### Journal parlementaire

Le journal annuel retraçant mon action de parlementaire, tant à l'assemblée qu'en circonscription, a été édité en octobre. Un journal de 6 pages qui peut être transmis par voie postale à toute personne qui en fera la demande en permanence.

## CONTACT

### Permanence parlementaire

11 rue du Calvaire  
50250 La Haye  
02.33.07.95.92

permanence.stravert@gmail.com

### A l'Assemblée Nationale

126 rue de l'Université  
75355 Paris 07 SP  
01.40.63.75.53

stephane.travert@assemblee-nationale.fr